BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 906

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

414 954 586 RCS Reims.
C.T.R. DRAKO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 32999.99 EUR.
Adresse : 9, Avenue de la Malle, 51370 Saint-Brice-Courcelles.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT BRICE COURCELLES (51370) du 10 mai 2022 : La société CTR DRAKO, Société à responsabilité limitée au capital de 33 000 euros, dont le siège social est situé 9 Avenue de la Malle à SAINT BRICE COURCELLES (51370), immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 414 954 586 ; et la société SANDE, société à responsabilité limitée au capital de 22 900 euros, dont le siège social est situé 9 Avenue de la Malle à SAINT BRICE COURCELLES (51370), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 418 236 097 ; ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SANDE par la société CTR DRAKO. La société SANDE fer-ait apport à la société CTR DRAKO de la totalité de son- actif, à charge de la totalité de — son passif. La valeur nette des apports s'élèverait à 143 719 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu serait fixé à une (1) part sociale de la société CTR DRAKO pour seize (16) parts sociales de la société SANDE. En rémunération de cet apport net, 2 400 parts sociales nouvelles de 13,20 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société CTR DRAKO à titre d'augmentation de son capital social de 31 680 euros pour être porté de 33 000 euros à 64 680 euros. La société SANDE détenant les 2 500 parts sociales de la société CTR DRAKO, ces parts sociales seraient annulées et le capital de la société CTR DRAKO serait réduit, en conséquence, d'une somme de 33 000 euros pour être ramené de 64 680 euros à 31 680 euros. La prime de fusion liée à l'augmentation de capital s'élevant à 118 039 euros et le mali de fusion liée à la réduction de capital s'élevant à 984 euros, une compensation interviendrait entre le boni et le, mali de fusion, à due concurrence. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'Associé unique des deux sociétés..